

SAVOIR-FAIRE AU VERGER

Savoir-faire n°1 "Choix du verger et plantation"

HAUTES OU BASSES TIGES ?

	HAUTES TIGES	BASSES TIGES
		
Synonyme	Pré verger, verger de plein vent, verger traditionnel	Verger de production, verger intensif, espaliers
Origine	Ancestrale	Renaissance
Taille des arbres	De 4 à 10m	Moins de 3m
Hauteur de tronc	1,8 à 2m	Moins d'1m
Enracinement	Profond	Superficiel
Mise à fruits	10 ans	3 ans
Productivité	Moyenne	Importante
Longévité	100 ans	30 ans
Rusticité	Importante	Faible
Espacement des arbres	8 à 10 mètres	2 à 4 mètres

Une même variété peut être conduite en basse-tige, en haute-tige voire en forme intermédiaire appelée demi-tige. **Les vergers hautes-tiges ont un développement libre** : on n'impose pas de forme particulière aux arbres. Avec leur grande taille et leur connexion aux habitations, ils sont un élément important du paysage et soulignent l'identité d'un territoire. Les vergers basses-tiges sont conduits, parfois avec un palissage, dans un but productif ou esthétique.

QUEL EMPLACEMENT ?

Si l'on joue sur les variétés et les porte-greffes, il est possible de planter des fruitiers dans de nombreuses situations. Voici quelques grandes règles :

- **Texture du sol** : les arbres à pépins apprécient les sols riches et profonds à texture limoneuse argileuse tandis que les arbres à noyaux préfèrent les sols limoneux à sableux.
- **Teneur en eau** : éviter les sols où l'asphyxie racinaire (présence d'eau) est très fréquente (végétation type joncs, renouces...). Les arbres à pépins supportent une asphyxie temporaire (bord de rivière par exemple), mais les arbres à noyaux nécessitent un sol bien drainant.
- **Exposition** : choisir un emplacement ensoleillé, protégé des vents dominants en évitant les crêtes et les fonds de vallons plus sujets au gel de printemps. L'exposition sud peut avancer la végétation qui est alors plus exposée aux gelées : l'exposition nord n'est pas forcément défavorable.
- **Altitude** : on observe des fruitiers jusqu'à environ 1200 m d'altitude, même si au-delà de 800/900 mètres, le choix de variétés se restreint considérablement.

QUELLES VARIÉTÉS ?

Il est préférable d'utiliser des variétés « patrimoniales » (cultivées significativement sur un territoire). Il peut s'agir d'une variété locale ou bien importée d'un autre terroir mais dont l'expérience paysanne a montré la rusticité et l'utilité pour les usages locaux. Maintenir ce lien entre variété et terroir est la garantie d'obtenir des arbres adaptés et plus résistants.

SAVOIR-FAIRE AU VERGER

Savoir-faire n°1 "Choix du verger et plantation"

PLANTER UN ARBRE

Période

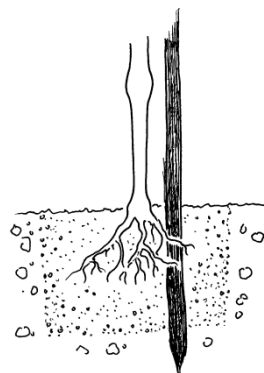
- Eviter les périodes de gel.
- De Novembre à avril pour les arbres en racines nues (attention, les arbres à noyaux et les poiriers entrent plus vite en végétation), toute l'année pour les arbres en godets.
- les plants installés à l'automne ont une meilleure reprise et seraient plus résistants aux sécheresses printanières.

Préparation du plant

- Limiter au maximum le temps entre l'arrachage et la plantation, au besoin mettre les arbres en jauge.
- Couper les racines sèches ou abîmées, rafraîchir (ou ép pointer) les extrémités pour favoriser la ramification racinaire.
- plonger les racines dans du pralin préalablement confectionné avec 2/3 de terre argileuse, 1/3 de bouse et de l'eau pour obtenir une consistance liquide. Ce pralinage favorise la reprise et est indispensable lors d'une plantation tardive.
- Ne jamais exposer les racines au soleil direct et au vent.

Réalisation du trou

- Creuser un trou de 70 cm de côté et de 50 cm de profondeur. Oter les mottes d'herbe et dans le cas d'un sol hétérogène, remplacer la mauvaise terre par de la bonne terre de jardin.
- Défoncer à la barre à mine le fond du trou pour ameublir le sol.
- Ajouter et mélanger 2 poignées de corne broyée et une pelle de cendre de bois.
- Le trou peut-être réalisé à l'avance mais attention il est parfois nécessaire de le protéger pour éviter qu'il ne se remplisse d'eau.



Mise en place

- Installer en premier le tuteur du côté des vents dominants.
- Disposer une règle au niveau du sol (un manche d'outil peut faire l'affaire) puis positionner votre arbre de telle manière que le collet (limite entre tronc et racines) se situe au niveau du sol et que le point de greffe ne soit pas enterré.
- Recouvrez les racines avec de la bonne terre.
- Vibrer le tronc et tasser légèrement au pied pour répartir la terre entre les racines.
- Reboucher ensuite le trou avec la terre restante. La mauvaise terre et la couche de surface peuvent être écartées en surface.
- Arroser copieusement pour coller la terre aux racines.

Protection

- Attacher votre arbre au tuteur avec un lien souple : attention aux frottements et aux étranglements.
- En cas de présence de gibier ou bétail, protéger votre tronc avec des filets ou corsets adaptés (lapins, chevreuil...).

Entretien

- A la plantation, apporter en surface et enfouir légèrement du compost ou du fumier décomposé (2 kg/m²) puis arroser copieusement.
- La première année, veillez à ce que l'arbre ne souffre jamais de la sécheresse (prévoir 2 arrosoirs par arbre toutes les 3 semaines).
- Les 3 premières années, biner régulièrement le pied (un carré de 50 cm suffit) ou à défaut installer un paillage naturel et biodégradable : paille, graviers, bois fragmenté... Et surveillez les pucerons qui peuvent tordre les jeunes pousses.

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'Auvergne

Siège : Maison de la Nature et de l'Environnement, 17 avenue Jean Jaurès, 63200 Mozac

Tél. 04 73 63 18 27 | Courriel : contact@cen-auvergne.fr

Antenne Cantal : 8, rue de Rachaldrat, Chalinargues, 15170 Neussargues-en-Pinatelle

Antenne Haute-Loire : Le Bourg, 43230 Chavaniac-Lafayette

Le CEN Auvergne est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels.